



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « La consolidation de la pratique démocratique sera toujours tributaire de l'existence d'un journalisme d'analyse et d'une presse de qualité » Madame Latifa Akharbach au colloque du Forum Marocain des Jeunes Journalistes

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

« La consolidation de la pratique démocratique sera toujours tributaire de l'existence d'un journalisme d'analyse et d'une presse de qualité » Madame Latifa Akharbach au colloque du Forum Marocain des Jeunes Journalistes

29 oct 2021











« Pour assurer une contribution efficiente des médias à la consolidation des pratiques électorales démocratiques, il y a besoin dans toutes les sociétés de trois conditions : tout d'abord, un système juridique et des textes réglementaires de nature démocratique garantissant la liberté d'expression et la liberté de participation ; Deuxièmement, une praxis médiatique respectueuse des règles du professionnalisme et attachée à l'éthique journalistique et enfin une régulation indépendante garantissant un accès équitable des partis politiques aux médias ainsi qu'un traitement neutre et transparent de l'ensemble du processus électoral » a en substance déclaré Madame Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle lors du colloque organisé à Rabat, le 29 octobre 2021, à l'initiative du Forum Marocain des Jeunes Journalistes en partenariat avec le Conseil de l'Europe, sur le thème « Le rôle des médias dans la pratique démocratique électorale ».

Lors de cette même allocution introductive la Présidente de la Haute Autorité a rappelé quelques règles et normes mis en place par la décision du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle relative à la garantie du pluralisme de l'expression politique dans les services de communication audiovisuelle pendant les élections législatives, régionales et communales générales de 2021. Ainsi, Madame Akharbach a d'abord expliqué que ce dispositif normatif se fonde sur les trois piliers de la démocratie définis par la constitution marocaine, à savoir la représentation, l'équité et la participation. Elle a également rappelé que ladite du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle décision attribue une importance particulière à l'obligation de respect par les radios et télévisions de l'éthique professionnelle et des principes liés à l'honnêteté de l'information afin de l'impartialité des contenus médiatiques liés aux élections.

La Présidente de la Haute Autorité a par ailleurs appelé à tirer les conclusions qui s'imposent de la couverture médiatique de la dernière campagne électorale et à engager une réflexion collective pour

dégager des pistes d'améliorations futures. Pour cela, il y a lieu, selon elle, de se poser un certain nombre de questions : « *Quelle démarche adopter pour promouvoir les capacités des institutions médiatiques à couvrir les élections de manière innovante ? Dans quelle mesure l'acteur politique possède-t-il une culture médiatique et des aptitudes en communication ? Comment faire évoluer le statut et la position des compétences féminines au sein des organisations politiques, associatives et professionnelles et y faciliter leur accès au porte-parolat ? comment accroître la compétitivité de l'offre de contenus liés aux élections dans les médias classiques, en pariant essentiellement sur les atouts spécifiques des médias professionnels que sont la fiabilité, l'analyse critique, la vérification, la contextualisation, la lutte contre la désinformation et les fausses nouvelles, le respect des droits humains fondamentaux... ».*

En conclusion de son intervention, la Présidente de la HACA a affirmé que « *la transformation numérique du système médiatique est également une occasion pour consacrer et renforcer l'utilité sociale du journalisme professionnel. En effet, la consolidation de la culture démocratique ainsi que la promotion de la conscience politique et de la participation citoyenne, demeurent des chantiers ouverts nécessitant la contribution d'un journalisme de qualité, privilégiant l'analyse et le débat serein, en lieu et place des querelles de hashtag, de la course au buzz et de la puissance des algorithmes ».*

Les travaux de ce colloque, animé par Abdullah Al-Turabi, ont réuni des journalistes, des universitaires et des représentants d'associations actives dans les domaines des médias et des droits humains.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>